MORT DE M. VOIDEL

Membre de l'assemblée des jacobins, en faisant le rapport d'une contre-révolution.


THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO

MORT
DE M. VOIDEL

Membre de l'assemblée des jacobins, en faisant le rapport d'une contre-révolution

CES jours derniers, un honorable membre de l'honorable assemblée jacobine, M. Voidel, instruit d'une infinité de projets de contre-révolution, dont il a fait intercepter toutes les correspondances par les venérables frères de la propagande, et qui lui ont été envoyés, escortés de ville en ville, par les gardes nationaux de différens endroits : l'honorable membre croyant que la patrie étoit en danger, arriva tout couvert de sueur, chargé de cette précieuse découverte. A ce fatras de papiers de la pesanteur de dix livres, l'assemblée rit, et applaudit. Aussi-tôt tous les membres quittèrent leur place, entourèrent M. Voidel, le questionnèrent sur sa découverte ; MM. Barnave, Lameth et Menou, ne pouvant contenir

leur joie, crièrent l'état est encore une fois sauvé, l'assemblée fit écho. Le président ayant pris la sonnette, rappella les honorables membres à leurs places; quelques-uns d'eux, s'étoient déja emparés de plusieurs copies de ces projets contre-révolutionnaires; M. Charles Lameth, frappé de ce qu'annonçoit une de ces copies, demanda le premier la parole, en balbutiant ces mots : arrivée en France, des troupes de l'empereur de la Chine, de Tipoo Saib, et du grand Mogol; MM. Barnave d'Aiguillon, annonçant la désertion de nos troupes de ligne, pour s'occuper de la culture du tabac demandoient aussi la parole. M. Voidel la leur disputoit, et comme c'étoit lui qui étoit le dépositaire de tous ces projets de contre-révolution, et qu'il devoit connoître ceux qui étoient les plus dangereux, et les plus à craindre, le président la lui accorda, M. Voidel monta à la tribune, et ayant tiré de sa poche le projet qui lui paroissoit le plus à craindre, dit : MM., nous avons plus d'ennemis que nous ne pensons, même parmi nos municipalités. Voila la perfidie la plus innouie, la municipalité de Strasbourg, gagnée par les agens de Léopold, s'est chargée de lui faire passer tous les décrets, motions, amendemens,

sous - amendemens et ajournemens, tant de l'assemblée nationale que de la nôtre, on peut en évaluer la quotité à plus de deux cent mille, et vous allez voir l'usage perfide qu'il veut en faire. Voila l'origine de la lettre adressée aux officiers municipaux, dattée de Vienne. »Vrais, amis de votre roi, et de sa patrie, je vous rends grace de la ruse que vous m'avez fournie, pour faire entrer en France deux cent mille hommes, et les faire parvenir jusqu'aux portes de Paris, sous le costume français, sans être reconnus, afin de réduire cette capitale séditieuse, qui a donné l'exemple de la rébellion à toutes les provinces de la France. L'exécution en est très-facile. Mes soldats auront les cheveux plats, un bonnet de liberté, un uniforme des droits de l'homme, des culotes de motions, des guêtres d'amendemens, des souliers d'ajournement, des boucles de cuivre, et seront bien armés de grands décrets et de lanternes, ils seront accueillies par-tout comme les plus zélés patriotes, et je défie vos comités des recherches, même et M. Voidel homme si rusé, de se douter du piége. L'artillerie embarquée dans des ballons, descendra au champ de la fédération, où toutes nos troupes se rendront; Lambesc, leur général, aura aussi un

bonnet de liberté, et sera monté sur la procédure du châtelet, il sera ceint d'une écharpe municipale à la place de son cordon bleu, et pour bâton de général il aura une grande pique ferrée; lorsque tout sera pris, il divisera son armée en six colonnes, qui attaqueront Paris par six barrières. Lambesc se tiendra à la barrière de la Conférence, et après la réduction de la ville fera une entrée triomphante par le pont tournant, comme il fit le 12 juillet 1789, portera les clefs de la ville à sa majesté notre beau-frère, et l'invitera à être présent a un feu de joie qu'il fera faire de tous les habits et de toutes les armes des ci-devant gardes nationaux; il s'emparera de l'assemblée nationale, et des jacobins, tels que les Mirabeau, les Barnave, les Chapelliet, Préfelm, d'Aiguillon, Lameth, Voidel et autres, qu'il fera chevalier de la lanterne à ces mots; on vit trembler et pâlir le rapporteur, sa voix s'éteignit, son sang se glaça, les honorables membres le rassurèrent un peu en lui disant qu'il n'y avoit rien à craindre puisque l'on étoit prévenu du stratagême; que l'on déposeroit la municipalité, qu'elle seroit remplacée par des hommes intégres, et que l'assemblée nationale seroit suppliée de changer un peu la forme de ses

décrets pour déjouer les projets de nos commis. Dans ce même moment un bruit de cliquetis d'armes se fit entendre au-dehors, les portes de l'assemblée furent fortement heurtées, le rapporteur perdit entièrement connoissance. une vapeur épaise sortit de son corps et infecta toute l'assemblée, on eût beau lui prodiguer tous les secours possibles, rien ne put le ramener à la vie. Le bruit redoublant, le président tout effrayé ordonna, et l'un des huissiers de s'assurer du sujet du trouble. L'huissier rapporta que la garde nationale venoit de dissiper des gens armés qui.....l'huissier n'osant rachever, mit toute l'assemblée dans une inquiétude mortelle, mais le président l'ayant pressé de finir, il reprit : une foule de gens armés qui, lassés depuis long-tems des délibérations incendiaires, et des manœuvres criminelles de votre assemblée, vouloient vous en congédier un peu brutalement. Le président fit entrer le commandant du bataillon lui addressa des remercîemens au nom de l'assemblée, et lui promit qu'elle prendroit en grande considération le service important qu'il venoit de rendre pour le soutien des loix et du bon ordre. Cependant une mort si extraordinaire engagea l'assemblée à requérir M. Guil-

lotin pour savoir si l'honorable membre n'étoit point frappé de létargie. M. Guillntin, les larmes aux yeux, ota tout espoir de recouvrer M. Voidel. On déput a un courrier à l'assemblée nationale qui annonça la mort tragique de M. Voidel, elle l'a reçue avec consternation, elle décreta que la France en porteroit le deuil pendant huit jours.

De l'Imprimerie de l'Ami de L'ORDRE.